

Faites-vous partie d'une structure musicale affiliée à la CMF ? OUI NON

Si oui, merci d'indiquer ci-dessous le numéro de matricule d'affiliation :

FR .....

#### Droits d'inscription :

- 40€ pour les membres d'une structure musicale affiliée à la CMF

- 80€ pour les non affiliés CMF

Comment avez-vous été informé(e) de la session 2018 du DADSM ? .....

.....

.....

J'autorise la CMF à utiliser les photographies prises pendant l'examen dans ses futures publications.

Fait à ....., le .....

Signature :

.....

Les candidats sont sélectionnés sur dossier et doivent avoir 18 ans à la date d'inscription.

**Le dossier de candidature doit être envoyé à la CMF avant le 15 mai 2018**

**(cachet de la poste faisant foi) muni des pièces suivantes :**

- le bulletin d'inscription complété, daté et signé
- un curriculum vitae musical
- les photocopies des diplômes musicaux les plus pertinents
- une lettre de motivation indiquant la formation spécifique au DADSM ou à la direction suivie, la connaissance de la CMF et du milieu de la pratique musicale en amateur, et comment le candidat souhaite s'inscrire dans la vie associative une fois le DADSM obtenu
- une photo d'identité récente
- un chèque à l'ordre de la CMF correspondant aux droits d'inscription, tarifs mentionnés ci-dessus (chèque restitué si le candidat n'est pas sélectionné)
- un autre chèque de caution de 50€ à l'ordre de la CMF qui sera rendu le jour des épreuves ou avant la date des premières épreuves en cas de désistement dûment justifié

Les réponses seront données aux candidats début juin, après examen des dossiers. Les épreuves théoriques de l'admissibilité se dérouleront les 5, 6 et 7 octobre.

L'épreuve de filage de l'admissibilité pour les options orchestre d'harmonie et symphonique se déroulera le 5 octobre.

## Bulletin d'inscription

à retourner à la CMF accompagné des pièces demandées ci-dessus

Confédération Musicale de France (CMF)  
10/12 avenue de la Marne 92120 Montrouge  
Tél. : 01 55 58 22 82 - Courriel : cmf@cmf-musique.org  
www.cmf-musique.org

## ÉPREUVES D'ADMISSION

### Options Batterie-Fanfare, Orchestre d'accordéons, Orchestre d'harmonie, Orchestre à plectres et Orchestre symphonique

- 1) Travail d'orchestre sur deux œuvres imposées : une sera travaillée et une déchiffrée par l'ensemble. Mise en loge : 20 min. Durée de l'épreuve : 20 min.
- 2) Entretien sur : le répertoire et l'histoire de l'ensemble musical concerné ; le dossier artistique et culturel\* ; l'ensemble des épreuves. Durée : 30 min.

### Option Chœur

- 1) Échauffement des voix, culture vocale et travail de chœur sur deux œuvres imposées : une sera travaillée par le chœur et l'autre lui sera remise une semaine avant. Mise en loge : 20 min. Durée de l'épreuve : 20 min.
- 2) Entretien sur : le répertoire et l'histoire du chœur ; l'histoire du chœur ; le dossier artistique et culturel\* ; l'ensemble des épreuves. Durée : 30 min.

**Dossier artistique et culturel\*** : les candidats reçus pour passer les épreuves d'admission se verront remettre un sujet donné pour la réalisation de ce dossier qu'ils devront rendre dans un délai d'un mois.

**Pour obtenir le DADSM, les candidats devront avoir obtenu une moyenne minimum de 10/20 aux épreuves d'admission.**

Inscription .....

Les candidats au DADSM doivent avoir 18 ans révolus à la date d'inscription et ne peuvent se présenter que dans une seule option à chaque session.

La sélection des candidats se fera sur dossier. Le dossier de candidature devra être envoyé à la CMF, avant le 15 mai 2018, et comporter les pièces suivantes :

- le bulletin d'inscription ci-contre complété, daté et signé avec photo d'identité récente
- le CV musical et photocopies des diplômes musicaux les plus pertinents
- la lettre de motivation indiquant la formation spécifique au DADSM ou à la direction suivie, la connaissance de la CMF et du milieu de la pratique musicale en amateur, et comment le candidat souhaite s'inscrire dans la vie associative une fois le DADSM obtenu
- un chèque à l'ordre de la CMF correspondant aux droits d'inscription : 40€ pour les candidats affiliés à la CMF ou 80€ pour les non affiliés (chèque restitué si candidat non sélectionné)
- un chèque de caution de 50€ à l'ordre de la CMF qui sera rendu le jour des épreuves ou avant la date des premières épreuves en cas de désistement dûment justifié du candidat

Les candidats sont priés de prendre connaissance des attentes, nature et objectifs des épreuves avant de s'y inscrire ; ces informations sont disponibles sur le site de la CMF :

<http://www.cmf-musique.org/evenements/dadsm>



# Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales

## Automne 2018

Options  
batterie-fanfare  
chœur  
orchestre d'accordéons  
orchestre d'harmonie  
orchestre à plectre  
orchestre symphonique

Date limite d'inscription :  
le 15 mai 2018

Les dates, horaires et lieux précis  
des épreuves seront communiqués  
aux candidats après la sélection.



Diplôme délivré par la  
**Confédération Musicale de France**  
10/12 avenue de la Marne, 92120 Montrouge  
Tél. : 01 55 58 22 82  
Courriel : cmf@cmf-musique.org  
www.cmf-musique.org

Le Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales a été créé en 1985, en accord avec le Ministère de la Culture, dans le but de former des directeurs d'ensembles musicaux en amateur compétents.

Il marque ainsi une haute qualification dans les aspects techniques, théoriques et pratiques nécessaires à la fois à la direction musicale et à la direction de projets artistiques et culturels

Le DADSM est délivré, sous la responsabilité de la CMF, par un jury constitué de professionnels reconnus et expérimentés.

## ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

1) Filage d'une œuvre ou d'un programme, imposé pour l'ensemble musical concerné. Durée de l'épreuve : 4 à 8 min de programme + 5 min maximum. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire.

2) Écriture harmonique : chant donné et basse chiffrée alternés pour quatuor à cordes ou arrangement libre d'une mélodie donnée. Durée de l'épreuve écrite : 4h. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire.

OU

Épreuve vocale : (pour l'option Choeur)

a) interprétation en soliste d'une œuvre vocale (ou extraits) au choix du candidat. Celui-ci devra se présenter avec son accompagnateur.  
b) lecture de textes, extraits d'œuvres musicales imposés, en latin, italien, allemand et anglais (textes donnés 3 jours avant l'épreuve). Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire.

3) Rédaction d'un commentaire d'écoute sur 4 ou 5 extraits d'œuvres d'époques, de styles et d'esthétiques différents (extraits de 1 à 2 min diffusés 3 fois). Durée de l'épreuve : 1h.

4) Analyse formelle d'une pièce et analyse harmonique d'un passage de cette pièce. Durée de l'épreuve : 4h.

5) Orchestration pour l'ensemble musical concerné : Durée de l'épreuve : 8h.

OU

Harmonisation ou arrangement libre d'une mélodie donnée avec parole (pour l'option Choeur) pour chœur mixte ou à voix égales (3 ou 4 voix minimum).

Durée de l'épreuve : 4h.

Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire.

6) Culture musicale sur le sujet : « La musique de film après 1945 »  
Entretien de 20min (présentation du sujet 10min et questions 10min).

Option	Oeuvres admissibilité	Oeuvres admission
Batterie-Fanfare	*Care aux Vertiges d'André Telman	*Esquisse médiévale d'Alexandre Carlin *Fantaisie Burlesque de Patrick Poutoire (déchiffré)
Chœur	*Graduale n°7 - Christus factus est d'Anton Bruckner	*Il a neigé d'Isabelle Aboulker *Des pas dans l'allée de Camille Saint-Saëns (déchiffré)
Orchestre d'accordéons	*West Side Story de Léonard Bernstein / arr. par Heinz Ehme	*Le Matin d'Edvard Grieg *Concerto d'Amore de Jacob de Haan (déchiffré) / Arr. Gerd Huber
Orchestre d'harmonie	*Diptyque janusien de Jean-Pierre Pommier	*Esquisses artésiennes de Jean-Philippe Vanbeselaere *Sevillana de Désiré Dondeyne (déchiffré)
Orchestre à plectre	*Divertimento n°2 de Ricardo Sandoval	*La boîte à musique d'Alexandros Markeas *Chiara l'araignée/Blonda la girafe/ Polinte la méduse/Piccolo bianco le lapin extraits du «Petit bal des bêtes» de Vincent Beer-Demander (déchiffré)
Orchestre symphonique	*Danses hongroises n° 1, 2, 4, 5 (sans reprises) de Johannes Brahms	*Petite suite Claude Debussy / Orch. par Henri Büsser *4 danses norvégiennes d'Edvard Grieg (déchiffré) / Orch. par Hans Sitt

Pour accéder aux épreuves d'admission, les candidats devront avoir obtenu un minimum de 10/20 aux épreuves d'admissibilité et aucune note éliminatoire.



DADSM 2018  
bulletin d'inscription

à retourner à la CMF avant le 15 mai

Option choisie (un seul choix possible) :

- orchestre d'harmonie       orchestre d'accordéons  
 orchestre symphonique       orchestre à plectres  
 batterie-fanfare       chœur

joindre une photo ID récente

Mme / M. Nom .....

Prénom .....

Date et lieu de naissance .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél ..... Portable .....

Courriel .....

.....

Je ne souhaite pas recevoir la newsletter de la CMF

Etes-vous titulaire du CRDSM ? OUI NON

Si oui, dans quelle région ? .....

Si vous avez déjà passé le DADSM, merci de compléter le tableau ci-dessous.

ANNÉE	OPTION CHOISIE	RÉSULTATS OBTENUS AUX DIFFÉRENTS TOURS